

## **Tribunes parues dans le Côté Croissy n°101 (Février - Mars 2021)**

Croissy écologique et solidaire

### **Télétravail et développement local**

La pandémie Covid 19 a déclenché une brusque transformation de l'organisation du travail et un passage sans délai, et parfois sans temps de réflexion, au télétravail à 100%. Pour de nombreux Croissillons, salariés ou indépendants, le télétravail est devenu le mode de travail quotidien et il est probablement voué à rester une forme usuelle de l'organisation de travail.

Ce mode de travail a été diversement ressenti. Pratiqué intensivement en période de confinement, il a mis en évidence des risques professionnels tels que : augmentation des risques psycho-sociaux, effets de la sédentarité, troubles musculo squelettiques et posturaux, addictions et troubles du sommeil... A ces risques avérés des remèdes peuvent être apportés si on apporte de l'attention et de l'accompagnement.

L'existence d'un tiers lieu est une réponse pour ceux qui rencontrent des difficultés à travailler à domicile ou qui s'interrogent sur la façon de pérenniser un mode de travail hors du bureau et de l'entreprise. Ce n'est pas seulement un espace de co-working. Il offre également un appui aux porteurs de projets, aux salariés en reconversion. Généralement porté par une association et une collectivité publique, Il structure une communauté, une intelligence collective, permettant d'échanger, de tester et d'être accompagné (voir l'exemple du « Quai des Possibles » à Saint Germain en Laye installé dans l'ancienne gare de grande ceinture)

Dans notre commune et alentour, ces nouvelles formes de travail ont un énorme potentiel et représentent une alternative d'avenir au modèle traditionnel qui a vu l'éclosion des « banlieues-dortoirs ». L'existence de compétences qualifiées et variées représente un potentiel local et un terreau de développement économique local et d'insertion sociale. C'est pourquoi il serait pertinent de soutenir l'éclosion d'un tel lieu à Croissy.

Il est possible de donner du sens aux tendances que la crise sanitaire vient d'accélérer, celui d'un projet d'organisation sociale valorisant le local, entretenant les réseaux de solidarité, développant le capital humain, économisant l'énergie, préservant l'environnement et le vivant. Le télétravail, de subi, peut alors s'inscrire dans un projet positif pour la qualité de vie individuelle et collective.

Les élus de la liste Croissy Ecologique et Solidaire

Les élus de la liste Croissy Ecologique et Solidaire

Pour nous contacter :

[croissyecologiquesolidaire@laposte.net](mailto:croissyecologiquesolidaire@laposte.net)

[www.facebook.com/CroissyEcoSol/](https://www.facebook.com/CroissyEcoSol/)

Ensemble vivre Croissy

### **Créer. Partager. Assumer durablement.**

En matière de services publics, ce triptyque s'impose toujours. L'opposition municipale essaie de faire croire qu'il pourrait en être autrement et que, notamment, l'Espace Chanorier pourrait être une exception. Non, si nous voulons partager de nouveaux usages à Chanorier, il faut créer l'infrastructure pour les accueillir. Et pour assumer financièrement tous les usages d'un espace multi-culturel autrement qu'en alourdissant les impôts locaux, il faut aller chercher toutes les sources possibles de financement. C'est aussi simple que cela !

Respecter les règles, est-ce se soumettre ? Vous avez 4 heures. Non, cette tribune n'a pas vocation à proposer des sujets d'oral de philosophie. Pour ce qui concerne la municipalité de Croissy, il ne saurait être question de ne pas respecter ce qui s'impose dans toute démocratie : les résultats des élections et les décisions des élus, les lois votées par les parlementaires, les directives des représentants de l'État sur notre territoire.

Cela n'interdit pas d'être intelligent en proposant, au bon moment et aux bonnes instances, des dossiers correctement préparés afin de bénéficier d'aides financières et de subventions, parce qu'ils répondent à une des priorités définies par une autorité administrative (Département, Région, État), par une Fédération sportive, un Comité national, qui, de leur côté, cherchent des initiatives à financer.

En ce début d'année, les élus de la liste Ensemble Vivre Croissy souhaitent adresser un message spécial d'encouragement à tous les Croissillons apprentis, étudiants, en formation initiale ou en reconversion.

Le hasard veut que cette période si importante de leur vie soit marquée par une pandémie qui n'avait pas été anticipée alors même que les outils numériques de pédagogie, certes prometteurs, se cherchent encore. Pour vous particulièrement, l'année 2021 comptera double. Une année durant laquelle vos élus souhaitent de tout cœur que vous puissiez concrétiser vos espoirs, vos projets et vos idées.

PHILIPPE GOURON POUR LA LISTE « ENSEMBLE VIVRE CROISSY »

Date :  
01 février 2021